



Centre de Loisirs de Maule
54 Chemin de la Cressonnière
78580 MAULE
01.30.90.80.79 / centre-loisirs@maule.fr

PROJET PEDAGOGIQUE



2023-24



LE PROJET PEDAGOGIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Notre projet a été conçu pour être un outil qui concentre toutes nos aspirations en matière d'animation. Il présente notre Accueil de Loisirs et affiche clairement les orientations pédagogiques de son équipe d'animation.

Pour les parents, il permet de tout savoir sur l'organisation de la journée et les intentions éducatives de l'équipe.

Pour les animateurs, ce document sert de référence à toutes ses actions. Il s'attachera à concevoir ses activités dans le respect du projet pédagogique et il trouvera également des informations pratiques sur la façon de gérer les différents temps de la journée.

Ce projet est également un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les parents et les enfants. Il permet de donner un sens aux activités proposées.

Le projet pédagogique présente nos objectifs de façon assez large, s'il est régulièrement remanié et adapté en fonction des changements qui s'opèrent dans l'accueil de Loisirs ; le fond ne change cependant pas beaucoup, car il s'agit ici de nos intentions fondamentales, nos valeurs éducatives.

C'est pourquoi, lors des réunions de préparation, l'équipe rédige également une annexe au projet pédagogique qui fixe l'organisation pour la période concernée et lui permet d'affiner ses objectifs en fonction des thématiques qui sont proposées aux enfants (certains objectifs techniques ne sont évidemment pas les mêmes lorsque l'on organise un spectacle ou une semaine sportive).

Ainsi l'équipe conjugue une base de réflexion sur laquelle fonder ses actions et une flexibilité par le renouvellement constant des thématiques abordées et des objectifs qui y sont associés.

Afin d'évaluer la mise en place de ce projet, nous organisons de fréquentes réunions bilans et réalisons des comptes-rendus de nos activités.

Nous sommes également à l'écoute des remarques des parents et des enfants.

Voici les informations que vous trouverez dans notre projet :

Page 3 : Le petit monde de l'Accueil de Loisirs
Page 5 : Les locaux
Page 6 : Les annexes
Page 7 : Qu'y-a-t-il près de l'Accueil de Loisirs ?
Page 8 : Le fonctionnement du Centre expliqué aux parents
Page 12 : Le Déroulement d'une journée de vacances
Page 13 : Le déroulement d'un mercredi
Page 14 : Nos objectifs éducatifs
Page 15 : Détail des objectifs éducatifs

LA DIRECTION

Quel est le rôle de l'équipe de direction ?

Auprès des parents :

Donner des renseignements sur l'Accueil de Loisirs, saisir les dossiers d'inscriptions, effectuer les inscriptions et les annulations, être garant de la sécurité et du bien être des enfants qui leurs sont confiés, organiser des temps de rencontre ludique entre les parents, les enfants et les animateurs, être un interlocuteur privilégié et toujours améliorer l'accueil et la qualité du service pour répondre au mieux aux besoins du public.

Auprès des animateurs :

Organiser le recrutement, gérer les dossiers et les contrats, assurer la formation continue des animateurs, organiser le planning des animateurs, mener les réunions de préparations et les bilans, s'assurer de la cohésion des activités proposées, donner l'impulsion pour les différents projets, dialoguer avec les animateurs, conseiller et apporter des solutions aux problèmes.

Autres fonctions :

Gérer le budget, organiser les sorties et les rencontres intercommunales, mettre en place différents projets, gérer le matériel pédagogique, gérer les locaux, déclarer les locaux, les équipes et les périodes de fonctionnement auprès de la DDCS, du Conseil Général, de la CAF, demander des subventions, rédiger les bilans, les rapports pour les différents organismes, créer des outils de travail, gérer les présences au quotidien, s'assurer de la cohésion de l'équipe d'animation, du personnel de cantine et de ménage, vérifier les menus, la sécurité et le bon fonctionnement des équipements, communiquer avec les partenaires externes...

LES ANIMATEURS

Une équipe d'animateurs permanents travaille les mercredis et les vacances scolaires.

Les animateurs sont diplômés BAFA, stagiaires BAFA et non BAFA expérimentés, conformément à la réglementation.

Chaque année cependant, de nouveaux membres viennent rejoindre notre équipe. Nous assurons leur formation et leur intégration par différents moyens : conseils, soutien, dialogue, documents pédagogiques, grille d'évaluation, désignation d'un référent pour les stagiaires, fréquentes réunions pédagogiques.

Quel est le rôle des animateurs ?

Auprès des parents :

Accueillir, rassurer, écouter, donner des informations sur la journée de l'enfant et des informations sur les différents événements organisés (spectacles, sorties, fêtes, grand goûters...)

Auprès des enfants :

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, et les aider à grandir. Organiser des activités variées et intéressantes, être attentif et à l'écoute de leurs besoins, soucis ou problèmes, participer à créer une atmosphère conviviale, faire preuve de dynamisme, d'imagination et d'originalité.

Auprès des autres membres de l'équipe :

Être force de proposition, respecter les idées des autres, dynamiser les échanges de l'équipe lors des réunions, savoir écouter et partager, respecter le travail d'autrui (personnel de cantine, de ménage...)

LE PERSONNEL TECHNIQUE

Le personnel de restauration :

Il s'occupe de la livraison des repas, du service à table et du nettoyage de la salle commune.

Les cuisines sont informées des effectifs journaliers tous les matins à 9h30.

Lors des sorties ou activités spéciales, des pique-niques sont livrés entre 7h30 et 9h le matin.

Les enfants ne mangeant pas de porc ou de viande sont pris en compte dans la préparation des repas.

Cependant dans le cas d'allergies ou maladies, des PAI (projets d'accueils individualisés) sont mis en place et les parents doivent fournir des paniers repas et les goûters. Un tarif spécial est alors appliqué (-10%).

Le personnel d'entretien :

Composante très importante de notre équipe, les agents sanitaires sont deux et travaillent en décalé.

Elles assurent le nettoyage quotidien de l'ensemble des locaux. Un dialogue permanent a été instauré afin de concilier au mieux les activités de chacun (enfants, équipe d'animation et agents d'entretien).

LES ENFANTS

Nous pouvons accueillir jusqu'à 120 enfants primaires et maternelles. Conformément aux normes d'encadrement, il est prévu un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

La répartition des groupes se fait en fonction des classes et des tranches d'âges.

Des noms de couleurs ont été attribués à chaque groupe.

BLEUS : 1^{ère} année de maternelle (3 ans)

TURQUOISES : 2^{ème} année de maternelle (4 ans)

VIOLETS : 3^{ème} année de maternelle (5 ans)

ORANGES : CP (6 ans)

VERTS : CE1 (7 ans) et CE2 (8 ans)

ROSES : CM1 (9 ans) et CM2 (10 ans)

Les 6^{ème} étant accueilli à Planète jeunes et même parfois les Roses. L'été, les enfants qui étaient en CM2 pourront s'inscrire à Planète Jeunes, afin de pouvoir discuter durant l'été avec les collégiens.

Nous accueillons également les enfants porteurs de certains handicaps et nous nous efforçons de leur procurer tout le confort possible, n'hésitez pas à nous demander des informations si vous êtes concerné.

Quel est le rôle des enfants ?

Jouer, expérimenter, lire, se faire des copains, s'amuser, rigoler, chanter, courir, découvrir, grandir, s'épanouir, s'exprimer, partager des moments de vie et garder de bons souvenirs...le plus longtemps possible. Tout cela dans le respect des règles de sécurité et de vie en communauté !

LES PARENTS

Ils sont nombreux et font partie intégrante de la vie de l'Accueil de loisirs.

Quel est le rôle des parents ?

Inscrire et/ou annuler leurs enfants dans les délais, accompagner les enfants à l'intérieur de l'Accueil de Loisirs afin qu'ils soient pris en charge par les animateurs, informer la direction de tout changement sur la fiche sanitaire, **lire et respecter le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs**, respecter les horaires (surtout le matin, pour que nous puissions communiquer les effectifs à la cantine), se tenir au courant des différentes manifestations (en lisant les panneaux d'affichage, en demandant aux animateurs, en lisant le Maule Contact...), fournir des chaussons et des vêtements adaptés à leurs enfants (ainsi qu'un sac avec des changes pour les petits), marquer les vêtements, échanger avec l'équipe sur un fonctionnement qui pourrait être amélioré, participer à nos ateliers, kermesses, spectacles et diverses fêtes en étant acteur ou spectateur, quand les protocoles sanitaires le permettent, bien entendu.

Depuis 2019 et la mise en place des protocoles en rapport avec la Covid, durant certaines périodes les parents n'ont pas le droit de rentrer dans les locaux, les accueils du matin et du soir se font alors dehors entre les deux bâtiments. De même des restrictions d'accès aux bâtiments sont mises en place en fonction du niveau du plan Vigipirate.

L'ACCESSIBILITE

Des rampes permettant l'accès aux différentes salles d'activités ont été installées pour permettre aux enfants ayant des difficultés motrices de circuler dans l'Accueil de Loisirs. La salle sous les combles située au dernier étage, n'est toutefois accessible que par des escaliers. Nous disposons également de toilettes adaptées dans l'une des salles.

LA SECURITE

L'entrée se fait par un portillon avec ouverture électrique et interphone. Il est ouvert entre 7h et 9h et 17h et 19h, les mercredis en plus entre 13h30 et 14h. Le reste du temps, il est verrouillé, il faut donc sonner pour que l'on vous ouvre.

Les plus jeunes enfants sont accompagnés lors de leurs déplacements aux toilettes extérieures.

Les locaux sont équipés d'alarmes incendie et des exercices de simulation d'alerte sont effectués annuellement.

LES LOCAUX

Chaque groupe d'âge dispose d'une salle de référence répartie dans les deux bâtiments qui composent l'Accueil de Loisirs.

Ancien bâtiment :

Au rez-de-chaussée : Les salles des maternelles (bleus, turquoises, violets) plus toilettes et douche.

A l'étage : Le bureau des directeurs, l'infirmerie et la salle des animateurs avec toilettes et douche.

Bâtiment plus récent :

Au rez-de-chaussée : La salle de restauration, la cuisine, un local d'entretien, deux régies pour le matériel.

Au 1er étage : Trois salles d'activités et toilettes (dont la répartition change en fonction des années)

Au 2ème étage : Une grande salle d'activité et toilettes

L'EXTERIEUR

Deux terrasses ont été aménagées pour les jeux et les activités.

Les allées permettent de jouer avec les patinettes.

Un espace herbeux dégagé (bien qu'en pente) permet également d'organiser des grands jeux.

Quand à la forêt c'est l'espace de jeu préféré des petits et des grands !!

LES ANNEXES

Notre Accueil de Loisirs est passé depuis janvier 2013 en compétence intercommunale. De plus, nous accueillons depuis toujours les habitants des communes voisines qui depuis 2013 font partie, pour la plupart, de la Communauté de Communes de Gally-Mauldre. (CCGM)

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014, les parents ne peuvent plus amener les enfants en Accueil de loisirs puisqu'ils les déposent à l'école et vont ensuite travailler. Par conséquent, nous avons dû nous organiser pour faire face à ce nouveau problème d'acheminement des enfants de l'école à l'Accueil de loisirs. C'est ainsi que les communes de Bazemont, Mareil-sur-Mauldre et Montainville ont ouvert des locaux dans leurs écoles respectives afin de pouvoir assurer l'accueil des enfants concernés. C'est donc pour ces raisons que les accueils de loisirs qui s'opèrent dans les écoles de ces trois communes sont des annexes de l'Accueil de Loisirs de Maule. L'annexe de Montainville n'existe plus depuis 2016, les enfants d'Andelu et Montainville sont maintenant accueillis sur l'Accueil de loisirs de Mareil sur Mauldre. Actuellement l'annexe de Mareil sur Mauldre est ouverte en journée complète à partir de 7h30 jusqu'à 19h et celle de Bazemont seulement en demi-journée à partir de 13h30 jusqu'à 19h.

C'est pourquoi, toute la gestion des annexes est faite par la direction de l'Accueil de loisirs de Maule, et Mme MOUCHARD Gaëlle, directrice-adjointe du centre de loisirs de Maule, assure la gestion multi-sites de ces annexes.

Au vu des effectifs sur les annexes, les enfants sont répartis en deux groupes : Maternels et Primaires.

Des projets sont mis en place par cycles de vacances à vacances. Les réunions pédagogiques ont lieu:

- ◆ En septembre: présentation du fonctionnement, de l'équipe
- ◆ 1 à 2 fois par cycle: retour sur les problèmes rencontrés par l'équipe d'ordre pédagogique ou organisationnel et point sur l'avancement des projets
- ◆ En fin d'année: pour faire le bilan sur les projets, le fonctionnement général et évaluation pour pouvoir nous améliorer.

Sur chaque site d'accueil, un animateur référent a été nommé. Sa mission est de faire un retour régulier à la direction (points sur la journée ou l'après-midi, feuille de journée de présence, d'heures etc.)

La direction passe sur les annexes afin de suivre au mieux l'avancement des équipes et des projets.

A PROXIMITE...

Nous avons la chance de pouvoir profiter des différentes infrastructures communales. Une bibliothèque, des parcs, des gymnases, et un cinéma accessibles à pieds nous permettent ainsi de varier nos activités et d'amener les enfants à découvrir de nouvelles choses.

Ainsi, nous nous rendons plusieurs fois par an aux séances de contes et de lecture organisées par la bibliothèque de Maule. Un partenariat s'est mis en place avec l'équipe de conteurs et conteuses qui viennent aussi conter aux centre de loisirs, et des parents non usagers du centre peuvent venir avec leurs enfants.

Le Parc Fourmont nous offre la possibilité de disposer d'un grand espace plat sur lequel nous pouvons jouer à des jeux différents de ceux qui sont organisées à l'Accueil de Loisirs et de profiter des petites installations comme le skate parc.

Les gymnases Saint Vincent et du Radet et la salle des tatamis sont idéals pour les activités sportives et le cinéma nous permet d'égayer nos sorties hivernales.

Nous pouvons également nous rendre sur le nouveau terrain multisports ainsi qu'au parc d'Aulnay qui est plus loin mais nous donne l'occasion d'organiser des randonnées !

A PROXIMITE DES ANNEXES ...

Bazemont: un stade, des terrains de tennis, une salle polyvalente disponible jusqu'à 17h, plusieurs espaces de plein air, un terrain de basket.

Mareil sur Mauldre: une bibliothèque disponible de 13h à 17h, un terrain multisports, un mur « tags », un dojo avec une estrade.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MAULE EXPLIQUE AUX PARENTS

JOINDRE LES DIRECTEURS

POUR TOUTES VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES, MERCI DE CONTACTER LA DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS:

Directeur : Florent MANCUSO ou Directrice adjointe : Gaëlle MOUCHARD

Les jours de permanence :

Hors vacances scolaires : **le lundi et le mardi de 9H à 19H et le mercredi de 17h à 19h**

Pendant les vacances scolaires : **Tous les jours de 17H à 19H**

Par téléphone : **01.30.90.80.79**

Par courrier : **Centre de Loisirs de Maule, 54 chemin de la Cressonnière, 78 580 MAULE**

Par Internet : **centre-loisirs@maule.fr**

IMPORTANT : les démarches effectuées par Internet ne seront effectives UNIQUEMENT après réception d'une confirmation de notre part.

INSCRIRE SON ENFANT POUR LA PREMIÈRE FOIS

C'est très simple, il suffit de venir à L'accueil de Loisirs , où l'équipe de direction vous accueillera, et vous fournira un dossier d'inscription avec les explications nécessaires.

Liste des documents nécessaires à l'inscription :

- ◆ La fiche sanitaire de l'année en cours à remplir recto-verso.
- ◆ Une photo au format d'une photo d'identité, cela peut être une photo que vous imprimez vous-même, du moment qu'elle est récente et que l'enfant est reconnaissable.
- ◆ Nous vous demanderons d'indiquer les vaccins sur la fiche sanitaire dans le cadre prévu à cet effet (pas de photocopie du carnet de santé svp)
- ◆ Pour les Maulois et les habitants de la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM), il faut également fournir un justificatif de domicile et le dernier avis d'imposition, afin que vous puissiez bénéficier des tarifs préférentiels.

Merci de nous donner des photocopies de vos documents et non les originaux.

IMPORTANT : Toute absence de donnée dans ce domaine entraîne une facturation au taux le plus élevé.

ATTENTION : LE FAIT DE NOUS RENDRE UN DOSSIER D'INSCRIPTION NE SIGNIFIE NULLEMENT QUE VOUS RESERVEZ DES JOURNEES . SUITE AU DEPOT DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPRENANT LA FICHE SANITAIRE VOUS DEVEZ VOUS REPORTER AUX PERIODES DE RESERVATIONS STIPULEES SUR LE DOCUMENT « Fonctionnement du centre » ET FAIRE VOTRE DEMANDE DE RESERVATION PAR COURRIEL . NOUS REPONDONS A TOUTE DEMANDE.

ATTENTION : La fiche sanitaire est à refaire chaque année entre Juin et Septembre !

EFFECTUER LES RESERVATIONS

Une fois que le dossier d'inscription est complet, il vous suffira de nous envoyer un courriel mentionnant les dates auxquelles vous souhaitez réserver pour vos enfants. Nous vous répondrons alors pour vous confirmer la prise en compte totale ou partielle de votre demande suivant les places disponibles.

Nous répondons à tous les courriels que nous recevons. Par conséquent si une dizaine de jours après votre demande vous n'avez pas de réponse de notre part c'est qu'il y a eu un souci technique. Merci, dans ce cas de nous téléphoner afin que nous puissions régler le problème ensemble. Merci d'avance pour votre compréhension et coopération.

Pour les mercredis :

Avec la réforme des rythmes scolaires et le retour à l'ancienne formule, les enfants n'ont plus cours le mercredis matin (sauf à Bazemont).

- ◆ Vous devez nous envoyer un courriel à partir **de mi juin et jusqu'à mi juillet dernier délai**, avec les mercredis que vous souhaitez réserver pour toute l'année scolaire, donc de Septembre à Juin. Vous pouvez réserver aussi bien 1 seul mercredi à l'année, que tous ou 1 sur 2 etc c'est au choix, il n'y a aucune obligation de minimum. Par contre vous devez faire vos demandes pour toute l'année. Une fois les réservations faites vous pourrez modifier les mercredis réservés. **Seul un report de date au cours du même mois sera possible à condition toutefois, que cette modification intervienne avant le 24 du mois précédent.** (Ex: Vous aviez réservé pour le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de Mars, vous pouvez alors jusqu'au 23 Février maximum, choisir de changer pour le 2^{ème} et 4^{ème} du mois de Mars par exemple).
- ◆ Pour toute demande réalisée en dehors de cette période, elle doit-être faite impérativement **par mail et au minimum 15 jours avant le mercredi souhaité** afin de pouvoir être traitée. Cependant, attention car étant obligés de respecter les quotas d'encadrement et les capacités d'accueil, **nous ne pouvons vous garantir de répondre positivement à vos demandes.**

Pour les vacances :

Vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants

- ◆ À la semaine
- ◆ À la journée [Si vous choisissez cette formule vous ne pourrez en aucun cas modifier les journées réservées en fonction des sorties]

Les périodes de réservation sont affichées à l'année sur notre « Fonctionnement » et figurent ponctuellement dans le Maule Contacts ou sur le site Internet de la ville et sur les différentes annexes, vous pouvez également vous renseigner auprès de la direction.

IMPORTANT : Des périodes d'inscriptions prioritaires sont réservées aux Maulois, vous retrouverez toutes les dates sur notre « Fonctionnement ». Les Maulois qui respectent ces dates sont assurés d'avoir une place. Pour toute demande de réservation nous vous envoyons un mail de confirmation, sans cette confirmation, vous devez considérer que votre inscription n'est pas effective ! Par conséquent, ne supprimez pas vos demandes tant que vous n'avez pas reçu notre réponse. Cela peut également servir de preuve en cas d'erreur ou de litige sur la facturation et nous permettre une double vérification.

EFFECTUER LES ANNULATIONS

Pour les mercredis :

Aucune annulation n'est possible pour les mercredis sans être facturée (au tarif plein 1 enfant), sauf sur présentation de justificatif médical ou professionnel, ou dans une situation exceptionnelle et imprévisible mais avec un accord préalable de la direction.

Pour les vacances :

Pour des raisons d'organisations, nous vous demandons de prévenir par courriel **au plus tard le dernier jour des réservations des vacances**. **Toute annulation faite hors délai sera facturée.**

Pour toute demande d'annulation, vous ne pouvez considérer votre demande comme effective qu'après réception de notre courriel de confirmation. **Gardez les traces de nos échanges jusqu'à la facturation des périodes concernées.** Sur présentation d'un justificatif médical ou professionnel, la journée ne sera pas facturée. Merci de nous donner vos justificatifs avant la fin du mois en cours afin que ceux-ci puissent être pris en compte ou régularisé lorsque la mairie procède aux facturations.

IMPORTANT : Toute journée non annulée dans les délais et sans justificatif sera facturée au tarif plein !

EFFECTUER LES PAIEMENTS

Les paiements se font d'avance. C'est le service du Guichet Unique de la commune de Maule qui s'occupe de la facturation. En cas de questions précises ou de soucis voir directement avec ce service. Le prix de la journée est déterminé en fonction d'une grille de tarification par rapport au quotient familial pour les Maulois et les habitants de la CCGM. Pour les extramuros le tarif est unique et au maximum.

RAPPEL : Toute absence de données dans ce domaine entraîne une facturation au taux le plus élevé.

SE RENSEIGNER SUR LES PROGRAMMES

Pour les mercredis :

Vous pouvez vous renseigner auprès des animateurs du groupe.

Pour les vacances :

Pour vous permettre d'inscrire vos enfants le plus tard possible, nous ne recrutons les animateurs que deux semaines avant les périodes de vacances, c'est aussi à ce moment que nous effectuons nos réunions de préparation. De ce fait, les programmes ne sont pas disponibles en avance. Les programmes changent chaque semaine et sont affichés en début de semaine dans les salles de chaque groupe et sur le panneau d'affichage, vous pouvez également vous renseigner auprès des animateurs du groupe. Vous trouverez dans les programmes les grandes lignes des activités proposées, les noms des animateurs référents du groupe ainsi que les jours de sortie.

IMPORTANT : Ces programmes sont prévus à titre indicatif, ils peuvent être modifiés en fonction de la façon dont la semaine se passe, des imprévus ou des intempéries.

Dans tous les cas, sachez que les animations sont établies par thème pour la semaine entière, leur cohérence et leur qualité dépendent de la présence de vos enfants, dans la mesure du possible évidemment.

Pour les sorties :

Elles sont annoncées en début de semaine (ou deux semaines avant pour les mercredis) par voie d'affichage.

De grands tableaux sont disposés à l'accueil le soir et le matin pour vous indiquer :

- ◆ Le jour de sortie
- ◆ Les heures de départ et de retour
- ◆ Le lieu et le type de sortie
- ◆ Le matériel à prévoir

IMPORTANT : Vous devez vous tenir informés des sorties éventuelles afin de munir votre enfant de la tenue adéquate et connaître les éventuels changements d'horaires (départ anticipé, retour tardif)

Il est de plus impératif de nous téléphoner, pour vous informer si votre enfant ne vient pas tous les jours, la veille de sa venue. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, nous prendrons le soin de fermer l'Accueil de loisirs à clef et de n'accepter aucun retard.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Les Horaires :

Le Centre de Loisirs est ouvert de 7H le matin à 19H le soir.

L'accueil du matin a lieu entre 7H et 9H, créneau pendant lequel vous devez amener vos enfants.

Les départs le soir se font entre 17H et 19H.

Nous vous remercions de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement général.

IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et de convivialité, les parents doivent accompagner impérativement leurs enfants jusqu'à l'intérieur de l'Accueil de Loisirs où un animateur les prendra en charge. Le soir, il est impératif de signaler le départ de vos enfants auprès de l'animateur référent du groupe.

Autorisations de sortie : (documents disponible à l'Accueil de Loisirs)

Une autorisation écrite formulée par les parents et dégageant la responsabilité de l'Accueil de Loisirs sera nécessaire dans les cas suivants :

- ◆ Sortie anticipée
- ◆ Absence en cours de journée
- ◆ Enfant devant rentrer seul à la maison
- ◆ Enfant partant avec une autre personne que les parents ou les personnes autorisées et indiquées sur la fiche sanitaire.

Photographies :

En inscrivant votre ou vos enfants au centre de loisirs, vous autorisez l'équipe de l'Accueil de Loisirs à le ou les photographier et à éditer ou afficher ces clichés dans toute structure Mauloise ou tout support concernant des événements municipaux et intercommunaux (papier ou numérique). Aucune utilisation commerciale des photographies ne pourra être exercée. Cette autorisation est permanente.

Vêtements et objets personnels :

Une tenue pratique et peu fragile est recommandée pour assurer la liberté de mouvement des enfants. Les vêtements (casquette, bonnet, écharpe, gants, manteau...) doivent être **marqués au nom de l'enfant**. Les vêtements prêtés par le centre devront être rendus propres la semaine suivante. Penser à ajouter un vêtement chaud les jours de sortie et pour les petits évitez surtout les salopettes et autres habits peu faciles à attacher. Il n'est pas recommandé de confier à vos enfants des objets de valeur ou des jouets, afin d'éviter tous conflits. Nous vous invitons à respecter et faire respecter ce point.

EN CAS DE DÉGRADATION, DE PERTE OU DE VOL, L'ACCUEIL DE LOISIRS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ.

Maladies et allergies :

Le centre ne peut accueillir les enfants malades ni porteurs de parasites (poux...) afin d'éviter toute contamination ou prolifération.

Si un enfant est allergique (allergies alimentaires ou de la vie courante), veuillez, s'il vous plait, à en avvertir la direction oralement en plus des informations collectées dans les fiches sanitaires de liaison.

En cas d'absence de la direction, veuillez prévenir l'animateur de son groupe.

En cas d'allergie alimentaire importante, nous vous demanderons de fournir un panier repas pour votre enfant afin qu'aucun risque ne soit pris !

Médicaments :

L'Accueil de loisirs ne pourra administrer des médicaments que sur demande écrite des parents dégageant la responsabilité du centre de loisirs, présentation de l'ordonnance du médecin et en fournissant les médicaments.

Accidents :

Lorsqu'un accident se produit les parents sont prévenus dans les meilleurs délais.

En cas de problème grave, nous nous chargeons également de prévenir le SAMU ou les pompiers.

Aussi, veuillez à nous informer de tout changement de vos coordonnées.

Comportement des enfants :

Tout enfant qui se montrerait violent ou agressif en actes ou en paroles à l'égard de ses camarades ou du personnel d'encadrement, ou qui par son comportement trouble le bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs pourra être exclu pour une ou plusieurs journées, voir définitivement.

Assurances :

Il est rappelé aux parents qu'ils sont civilement responsables de leurs enfants, et que des poursuites pourraient être engagées à leur encontre par d'autres parents.

Il semble donc important, voir indispensable qu'ils prennent une assurance « responsabilité civile » auprès de leur propre assureur, afin d'être couvert en cas d'accident, si ce n'est pas déjà fait bien sur.

Par ailleurs, tous dégâts matériels volontairement causés par un enfant seraient à la charge de la famille.

Le fait d'inscrire votre enfant au centre de loisirs entraîne la prise de connaissance et l'adhésion intégrale à son fonctionnement ainsi que l'engagement de son application.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite la bienvenue

À L'Accueil de Loisirs de Maule.



LE DEROULEMENT D'UNE JOURNEE DE VACANCES

7H-9H : L'ACCUEIL

Le matin, les enfants sont accueillis par deux animateurs dans un espace commun jusqu'à 8h00.

A partir de 8h00, les enfants sont accueillis dans leurs salles respectives afin de limiter le nombre d'enfants dans la salle commune et de rassurer les plus petits qui sont parfois intimidés par le bruit.

Il est à noter que cette organisation peut changer en fonction des effectifs.

13H40-14H : L'ACCUEIL DU MIDI

Pour les enfants inscrits en demie journée, qu'ils doivent partir ou arriver, c'est donc entre 13h40 et 14h

LA JOURNÉE DES PETITS

9h à 11h30 : Les activités

Les animateurs font l'appel et présentent les activités de la matinée proposées sous forme d'ateliers, de grands jeux, de chansons...

11h30-12h30 : Le repas

Un petit passage aux toilettes, on se lave les mains et direction le réfectoire pour le repas.

12h30-13h30 : Les jeux informels et la sieste pour les Bleus

On profite bien souvent de ce temps pour sortir les jeux de récréés : patinettes, élastiques, ballons et cordes à sauter sont de la partie. Ensuite un temps calme avant les activités. Les Bleus vont à la sieste directement après le repas, une histoire, une chanson douce et hop au dodo ! Réveil échelonné.

13h30-16h00: Les activités

Les autres, Turquoises et Violettes ont la possibilité de faire des activités variées.

16h00-16h30 : Le goûter

Le goûter se fait dans le réfectoire ou dehors sur l'herbe quand le temps le permet.

LA JOURNÉE DES GRANDS

9h à 12h30 : Les activités

Les animateurs font l'appel et présentent les activités de la matinée proposées sous forme d'ateliers, de grands jeux, de chansons...

12h30-13h30 : Le repas

Un petit passage aux toilettes, on se lave les mains et direction le réfectoire pour le repas.

13h30-14h30 : Les jeux informels

Le royaume des grands, c'est la forêt, et le temps du midi lui est très souvent dédié. Il y a toujours une cabane à améliorer, des chemins à arranger, des quim's (monnaie inventée par les enfants) à échanger...

La bibliothèque connaît aussi un grand succès.

14h30-16h30: Les activités

Avec les grands, l'après-midi est bien souvent le meilleur moment pour organiser des grands jeux d'équipe ou aller se promener !

Mais nous n'oublions pas d'organiser des activités manuelles pour ceux qui préfèrent.

16h30-17h00 : Le goûter

Le goûter se fait dans le réfectoire, dehors sur l'herbe ou dans la forêt quand le temps le permet.

17H-19H : L'ACCUEIL DU SOIR

C'est un temps mixte au cours duquel on peut participer à des ateliers, faire des jeux de société, ou tout comme le midi, inventer des histoires dans les cabanes ou faire une course de patinette ! C'est aussi la fameuse « heure des parents » comme disent souvent les enfants. Les parents en profitent pour discuter avec les animateurs, récupérer les affaires de leurs enfants, se renseigner sur les activités de la semaine, les sorties...

LE DEROULEMENT D'UN MERCREDI

Depuis la rentrée 2018, avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires, les enfants n'ont plus école le mercredi matin.

Par conséquent nous accueillons à nouveau les enfants entre 7h et 19h comme avant.

Pour déposer vos enfants c'est entre 7h et 9h (merci de respecter cet horaire de 9h car administrativement nous avons des choses à effectuer rapidement, notamment après l'appel, de confirmer les effectifs pour la cantine, et cela nous pose des problèmes quand des parents arrivent toutes les 5 min pendant ou après l'appel, jusqu'à 9h30 parfois).

Pour les récupérer c'est entre 17h et 19h (merci également de respecter ces horaires).

La nouveauté depuis Septembre 2018 est que vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants soit le matin avec le repas, soit uniquement l'après-midi, soit toute la journée.

Mais l'inscription repas plus après-midi n'est pas possible.

Aussi, pour déposer ou récupérer vos enfants s'ils ne sont pas inscrits à la journée c'est entre **13h40 et 14h**.

LA JOURNÉE DES PETITS

La journée est donc sur le même modèle qu'une journée de vacances. Voir page précédente.

LA JOURNÉE DES GRANDS

La journée est donc sur le même modèle qu'une journée de vacances. Voir page précédente.

NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

A nos yeux, l'Accueil de Loisirs se doit d'être un lieu accueillant et chaleureux.

Nous souhaitons avant tout que les enfants puissent se l'approprier et profiter de leur séjour parmi nous de la façon la plus agréable possible.

Ainsi, nous avons à cœur de créer pour eux un espace de liberté qui leur permet également de se confronter aux règles de la vie en collectivité et de ce fait de la vie sociale en général.

En instaurant une atmosphère familiale, nous voulons amener les enfants à découvrir leurs compétences dans différents domaines à travers des activités de loisirs variées et propre à faciliter leur épanouissement.

Notre priorité est d'être à l'écoute des enfants, de respecter leur rythme de vie et d'organiser les activités en fonction de leur demande. Bien que nous ayons une réflexion pédagogique sur les activités que nous mettons en place, les enfants doivent se sentir en vacances à chaque instant de la journée.

Nous avons donc articulé notre projet autour de 3 idées principales, développées dans les pages suivantes :

UN ESPACE DE VACANCES UN ESPACE DE VIE EN GROUPE UN ESPACE CONVIVIAL SECURISE

Pourquoi choisir de séparer les enfants en groupe d'âge ?

Certains Accueils de Loisirs font le choix d'un fonctionnement dit « décloisonné » dans le jargon de l'animation, ce fonctionnement permet aux enfants de choisir des ateliers chaque jour et d'aller et venir dans l'Accueil de Loisirs. Il présente l'avantage d'amener les enfants à réellement réfléchir sur ce qu'ils ont envie de faire, et dans une certaine mesure, d'organiser leur propre emploi du temps.

A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MAULE, NOUS AVONS CHOSI LE FONCTIONNEMENT PAR TRANCHE D'AGE POUR DIVERSES RAISONS :

1. La configuration des locaux, (pièces relativement petites, bâtiments séparés, absence de couloir sécurisé desservant les salles) ne permet pas des allées et venues libres dans l'Accueil de Loisirs en toute sécurité.
2. - Chaque tranche d'âge a des besoins et des capacités différentes, il est ainsi plus facile d'adapter les activités proposées lorsque les enfants sont regroupés par groupe d'âge.
3. - Nous accordons une grande importance au fait d'instaurer une cohérence entre les animateurs, les enfants et les parents ce qui est facilité par le fait d'avoir des animateurs parfaitement identifiés pour chaque groupe. Les familles peuvent ainsi avoir un interlocuteur privilégié pour parler de la journée de leur enfant.
4. - La sécurité nous semble également bien mieux assurée avec ce fonctionnement puisque chaque animateur sait exactement de qui il est responsable, combien il y a d'enfants dans son groupe, et qu'elles sont les éventuelles précautions à prendre pour la santé des enfants dont il a la charge.

Cependant, Il nous tient également à cœur de permettre aux enfants de pouvoir choisir leurs activités, aussi jamais ils ne sont forcés à participer, et dans chaque groupe, les animateurs s'attachent à proposer au moins deux activités différentes à chaque moment de la journée, en alternant les activités dites libres (jeux de société, lecture, cabanes, patinettes....) et les activités encadrées (activités manuelles, sportives, artistiques...) Il arrive également que nous fonctionnons ponctuellement en décloisonné lorsque cela nous paraît plus approprié à l'activité ou au grand jeu mis en œuvre.



UN ESPACE DE VACANCES

Détente, loisirs
et découverte !

L'Accueil de Loisirs, ce n'est pas l'école, on y va pour s'amuser, pour se détendre.
Comment faire pour mettre en avant cette spécificité ?

On se raconte des histoires
Avec des contes, de la lecture, des marionnettes...

On propose des jeux en libre accès
Avec des jeux de construction, de la dinette, des peluches, des jeux de société, des petites voitures

On propose des jeux pour faire semblant
Avec des mimes, de l'expression corporelle, des jeux d'imitation, des déguisements...

POUR DEVELOPPER L'IMAGINAIRE

On encourage la créativité
Avec tout plein d'activités pour découvrir différentes techniques et pourquoi pas en inventer !

On donne une place à la rêverie
Avec la possibilité de ne rien faire, de lire dans la bibliothèque, de s'isoler, de flâner...

On respecte le rythme biologique de chaque tranche d'âge
Avec des siestes, des réveils échelonnés, les temps calmes, de la relaxation...

On respecte les goûts et les choix de chacun
Avec des jeux et des activités variées, plusieurs choix sous forme d'ateliers, la possibilité de ne rien faire

POUR FAVORISER LA DETENTE

On organise des jeux rigolos
Avec de l'eau, des ballons, des cerceaux, des raquettes...

On donne une dimension pédagogique, culturelle et ludique aux activités
Avec des expériences, des récits, des énigmes, des quizz...

POUR DONNER A DECOUVRIR

On donne envie, on sensibilise
Avec un thème par semaine, un fil rouge, des déguisements, des spectacles d'animateurs, des chansons, des images, des films, des livres, des débats, des sorties en lien avec le thème.
En donnant envie par l'exemple.



UN ESPACE DE VIE EN GROUPE

Cohésion, autonomie, épanouissement

L' Accueil de Loisirs, c'est un endroit super pour se faire des copains et apprendre à vivre avec les autres, c'est aussi un endroit où on apprend à grandir !

On crée une ambiance dynamique

Avec des chansons, de la musique, des grands jeux, des boums, de la bonne humeur...

On crée des liens entre les enfants et les animateurs

Avec des moments de discussion et de partage, des jeux d'équipe, des jeux pour que les enfants apprennent à se connaître

POUR FAVORISER LA COHESION DE GROUPE

On explique bien les règles de vie

Avec des débats, des votes, des panneaux, des chansons

On amène les enfants à collaborer, à dialoguer

Avec des jeux de coopération, de la concertation, des temps de discussion pour régler les problèmes, le refus de toute forme de brutalité, le respect mutuel

On permet aux enfants de faire

progressivement preuve d'indépendance

En laissant faire tout seul, en permettant aux enfants d'instiguer des projets.

On favorise les acquisitions de la vie quotidienne

Avec un animateur par table lors des repas, des chansons pour s'habiller, des encouragements, de la responsabilisation

POUR FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHAQUE ENFANT

On amène les enfants à découvrir leurs goûts, leurs qualités

Avec une large gamme d'activité, des techniques et des approches variées; en écoutant les propositions

On sensibilise les enfants à l'importance du rangement

Avec des jeux et des chansons pour ranger, des animateurs qui donnent l'exemple...

POUR PROMOUVOIR LE RESPECT DU MATERIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT

On parle souvent de l'environnement

Avec des promenades dans la forêt, des nettoyages de la forêt, des débats, des lectures, des objets fabriqués en matériel recyclé, des poubelles recyclages....



UN ESPACE CONVIVAL

**Sécurité, confiance
et convivialité**

L'Accueil de Loisirs, c'est un endroit où il arrive de se faire des petits bobos, mais où les animateurs veillent à assurer la sécurité de tous dans une ambiance chaleureuse !

On se montre vigilant

Avec des consignes claires, en comptant fréquemment les enfants, en s'assurant que le portail est bien fermé, en se montrant attentif aux signes de maladie, en remplissant la feuille d'appel consciencieusement

On repère les mal-être

En étant attentif aux petits tracas des enfants, aux disputes...

POUR ASSURER LA SECURITE DES ENFANTS

On Connait les soucis de santé des enfants

Avec des informations sur les fiches sanitaires, les feuilles d'appel, dans les salles, en dialoguant avec les familles.

On assure un dialogue constant

En s'accordant du temps pour parler avec les parents le soir, à tous moments de la journée avec les enfants, en assurant la qualité de la communication dans l'équipe

On s'assure de la justesse d'une sanction

En prenant le temps d'analyser une situation avant d'avoir recours à une punition, en choisissant une sanction réparatrice quand c'est possible

POUR INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE

On prend en compte l'individu

En se montrant disponible et en donnant à chaque enfant l'impression d'exister au sein du groupe, en accordant du temps à chacun

On accompagne et respecte le choix des enfants

En se montrant attentifs aux goûts et dégoûts à table, en tentant de comprendre un refus de participer, en aidant les enfants à proposer et réaliser des choses.

On explique le fonctionnement du Centre de Loisirs

Avec un dossier complet lors des inscriptions, en faisant des rappels fréquents par voie d'affichage, avec des informations dans le journal municipal et le site internet

POUR FAVORISER L'IMPLICATION DES FAMILLES

On organise des événements associant les parents

Avec des fêtes, des kermesses, des ateliers parents, des expositions, des spectacles, des soirées spéciales...